



Le G20 a lancé depuis trois ans une vaste offensive contre les paradis fiscaux. Son objectif est clair : faire payer leur juste part d'impôts aux entreprises et aux plus riches. Mais ils ne se laissent pas faire ! Récit d'une bataille en cours.

PEUT-ON EN FINIR AVEC LES PARADIS FISCAUX ?



LES MULTINATIONALES VONT-ELLES ENFIN
PAYER LEUR JUSTE PART D'IMPÔTS ? _____ p. 52

À L'ASSAUT DU SECRET BANCAIRE _____ p. 56

SEPT PISTES POUR GAGNER LA PARTIE _____ p. 58

► centraux des propriétaires effectifs des sociétés et autres entités légales, ainsi que des trusts. Ces registres seront accessibles aux autorités publiques, aux « *entités soumises à des obligations* » (banques, auditeurs, juristes...) et même au public (pour les entreprises uniquement). Néanmoins, toute personne souhaitant y accéder devra démontrer un « *intérêt légitime* » à le faire et les informations sur les trusts ne seront pas publiques. Le Parlement en séance plénière et le Conseil doivent valider la démarche dans les mois qui viennent et les Etats devront les transcrire dans leur droit national dans les deux ans qui suivent.

Si les territoires à secret bancaire ont assez largement joué le jeu du G20, il n'en est pas de même pour le secret des trusts. A la demande du Premier Ministre britannique David Cameron, qui réclamait aux territoires d'outre-mer de la Couronne de mettre en œuvre des registres centraux, les îles Vierges britanniques et les îles Caïmans ont répondu par une fin de non-recevoir. Ce qui leur a valu une lettre en retour à la fin mars dernier leur demandant d'établir ces registres au plus tard d'ici à novembre. Ce genre de mesure touche clairement à des intérêts importants qui ne veulent pas se laisser faire. Le bras de fer est engagé.

Aujourd'hui, le secret à des fins d'évitement de l'impôt est encore vivant. Sa remise en cause est

Les paradis fiscaux sont l'un des instruments qui nourrissent l'**accroissement des inégalités** mondiales

censée démarrer à partir de 2017-2018 et il faudra bien attendre deux ans pour juger de l'efficacité des mesures prises. D'ici là, si l'on en croit l'analyse proposée par Hervé Falciani, le lanceur d'alerte de HSBC à l'origine du scandale SwissLeaks (voir page 86), on peut être à la fois optimiste et pessimiste.

Optimiste, car sur les milliers de comptes ouverts à HSBC Genève, seules les commissions liées à une soixantaine de personnes très fortunées étaient à

la source des plus gros bénéfices de la banque, un nombre de personnes finalement limité. Pessimiste, car non seulement ces personnes disposent de gros moyens pour s'enfoncer dans l'opacité, soutenue en cela par la *high-tech* des banques

– le budget annuel de *software* de HSBC est dix fois supérieur à celui de la gendarmerie française sur dix ans ! – mais, si elles se font prendre, elles vont négocier directement avec les administrations fiscales le montant de leur punition. Une inégalité sociale devant l'impôt qui a pris au début du XXI^e siècle des proportions inacceptables : au-delà de leurs recettes budgétaires, c'est leur contrat social que les démocraties doivent sauver en s'assurant que les plus riches paient leur juste part d'impôt. ■ Ch. Ch.



Sept pistes pour gagner la partie

Pour réussir à vraiment mettre au pas les fraudeurs et les paradis fiscaux, des initiatives concrètes doivent accompagner les grandes décisions.

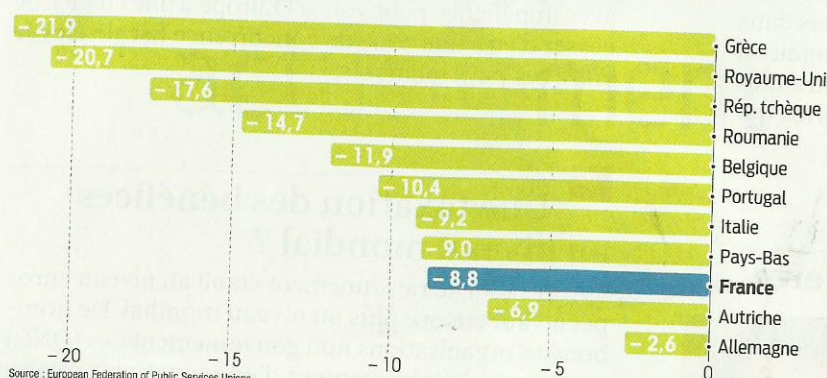
Le G20 s'est, enfin, décidé en 2013 à s'attaquer aux paradis fiscaux. En remettant en cause les pratiques fiscales douteuses des entreprises, par le plan Beps, et celles des riches par la volonté de mettre fin au secret bancaire. C'est bien, mais insuffisant. Le match avec ces territoires parasites ne fait que commencer. Ils ne vont pas se laisser faire, pas plus que leurs clients, et beaucoup ont tendance à tricher au jeu ! Heureusement, l'initiative du G20 a suscité un vaste débat international et les idées ne manquent pas pour renforcer la main de ceux qui souhaitent que chaque contribuable paie sa part d'impôt. Tour d'horizon en sept pistes.

1 Renforcer les administrations fiscales nationales

La lutte contre les paradis fiscaux ne s'arrête pas aux informations obtenues auprès de ces territoires par l'échange automatique et la comptabilité pays par pays. Au contraire, c'est là qu'elle commence !

À QUOI VONT SERVIR LES INFORMATIONS S'IL N'Y A PERSONNE POUR LES TRAITER ?

Variation du nombre d'employés dans les administrations fiscales (2008-2012), en %



Les administrations fiscales doivent disposer d'une capacité élevée d'investigation et de traitement des informations pour que les efforts diplomatiques internationaux en cours se traduisent en recettes fiscales effectivement récupérées. De ce point de vue, les évolutions de ces dernières années vont dans le mauvais sens, avec des effectifs en baisse, voire en forte baisse. Une politique efficace de lutte contre les paradis fiscaux nécessite de renverser la tendance.

2 Fixer un objectif de réduction des pertes fiscales

La crédibilité de la politique engagée par le G20 dépendra de son efficacité. Les administrations fiscales vont récupérer beaucoup d'informations à partir de 2018. Une politique efficace devrait avoir permis de récupérer une bonne partie des recettes fiscales perdues à l'horizon 2025. Le Parlement européen et les parlements nationaux devraient pouvoir être informés chaque année des résultats des politiques suivies afin de pouvoir en débattre régulièrement et entretenir ainsi la dynamique politique de ces dernières années.

3 Agir contre les professionnels du droit et du chiffre

Lapsus significatif le 9 avril dernier, lorsqu'une représentante du grand cabinet d'audit KPMG est

auditionnée par le Sénat australien sur les questions d'optimisation fiscale : « Lorsque nous élaborons les lois, permettez-moi de reformuler, lorsque le ministère des Finances élabore les lois... » Une partie des fiscalistes, comptables, etc. sont les intermédiaires obligés entre entreprises et paradis fiscaux. Ils élaborent leurs stratégies d'opacité pour tourner autour des lois quand ils ne les écrivent pas eux-mêmes ! Une politique sérieuse de lutte contre les paradis fiscaux doit s'attaquer impérativement à leurs pratiques. On peut imaginer de noter ces experts : AAA pour ceux qui ne sont pas pris la main dans le sac de participation à de l'optimisation agressive, puis AA, etc. En dessous d'une certaine note, les Etats ou les entreprises ne pourraient plus faire appel à eux.

4 Sortir les banques des paradis fiscaux

La présence des banques européennes dans les paradis fiscaux pose un double problème : elles utilisent ces territoires non seulement pour réduire leur fiscalité et celle de leurs clients, mais également pour prendre des risques de manière opaque. Les patrons de banques



HSBC à Jersey. Les banques utilisent les paradis fiscaux pour réduire leur fiscalité et celle de leurs clients, mais aussi pour prendre des risques de manière opaque.

► dont les établissements ont été pris la main dans le sac devraient voir leur responsabilité juridique personnelle engagée. De plus, si les banques présentes dans ces territoires font peser un risque supplémentaire à la stabilité financière, elles devraient être contraintes à détenir plus de capital pour éponger les pertes qui pourraient survenir de leurs prises de risque.

5 Protéger les lanceurs d'alerte

Après avoir dénoncé les pratiques d'UBS en France, Stéphane Gibaud vit des minima sociaux. Antoine Deltour, en partie à l'origine des LuxLeaks, pourrait perdre son travail. Les lanceurs d'alerte qui ne supportent plus les pratiques de leur employeur doivent être aidés. Fin 2014, Hervé Falciani a créé une Plateforme internationale des lanceurs d'alerte pour leur apporter un soutien juridique et tenter de bâtir une communauté d'informations et d'actions. La loi doit évoluer pour protéger ces lanceurs d'alerte et, en France, le député socialiste Yann Galut prépare une proposition en ce sens pour la rentrée prochaine.



Antoine Deltour, à l'origine des LuxLeaks, pourrait perdre son travail.

6 Une taxation des bénéfices au niveau européen

Les multinationales établies dans plusieurs pays de l'Union établissent leurs comptes et payent leurs impôts dans chaque pays d'implantation. Elles ont alors tendance à faire apparaître leurs profits dans les pays les moins taxés. Avec une base fiscale consolidée, les profits du groupe seraient additionnés et redistribués entre les différents pays d'implantation selon des critères à déterminer (chiffre d'affaires, nombre d'employés...). Pierre Moscovici a pris clairement position en faveur du projet de base commune consolidée pour la taxation des bénéfices en Europe. La Commission européenne pousse en ce sens depuis 2001.

Si le principe est intéressant, le projet européen souffre de deux grosses faiblesses : aucun taux minimal n'est prévu une fois l'assiette commune établie et le régime est optionnel. Cela signifie que les entreprises qui passeront au régime consolidé seront uniquement celles qui pourront en

profiter pour payer moins d'impôt. On attend donc le détail des propositions du commissaire européen avec impatience pour voir si l'Europe a une chance de cesser d'être une zone de concurrence fiscale élevée entre ses pays membres.

7 Une taxation des bénéfices au niveau mondial ?

Après tout, le raisonnement établi au niveau européen vaut encore plus au niveau mondial. De nombreuses organisations non gouvernementales (ONG) poussent à l'établissement d'une taxation unitaire mondiale : c'est la réponse la plus satisfaisante intellectuellement à l'érosion des bases fiscales due aux multinationales. Gérées comme une seule unité, elles devraient être traitées fiscalement comme telles.

Mais aucun pays du G20 ne défend aujourd'hui cette proposition. De plus, Alex Cobham et Simon Loretz, deux experts d'ONG favorables à ce projet, ont montré dans une étude récente^[1] que la mise en œuvre concrète était loin d'être évidente. Travaillant sur 211 360 entreprises individuelles appartenant à 26 795 sociétés, ils reconnaissent qu'une fois les profits additionnés au niveau mondial, la façon de les rerépartir entre pays est délicate. Ils concluent qu'il n'y a pas aujourd'hui suffisamment de données pour effectuer une analyse complète des répercussions provoquées par un passage à la taxation unitaire. Les ONG ont encore du travail à faire sur le sujet.

Le débat mondial sur les paradis fiscaux a changé. Mais on sait déjà que les compromis trouvés par le G20 ne seront pas parfaits. La bataille se poursuivra désormais sous le regard de médias mobilisés, en particulier de journalistes d'investigation qui traqueront les failles du système, d'ONG dont le niveau technique a considérablement progressé et de salariés de moins en moins à l'aise avec les comportements fiscaux douteux et de plus en plus enclins à les dénoncer. On peut espérer qu'une fois les trous dans le filet repérés, il ne faudra pas attendre cette fois une centaine d'années avant de les réparer. ■ Ch. Ch.



[1] « International Distribution of the Corporate Tax Base : Implications of Different Apportionment Factors under Unitary Taxation », par Alex Cobham et Simon Loretz, ICTD Working Paper n° 27, novembre 2014.

Une taxation unitaire au niveau mondial des bénéfices des multinationales n'est pas encore à l'ordre du jour.